

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2008**

**Délibération
n° 2008.07.137**

**Désignation des
délégués
communautaires au
syndicat mixte des
aéroports charentais:
modification de la
délibération n°79 du
22 avril 2008**

LE DIX JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 juillet 2008**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Fatiha BOURDAREAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Simon DEFORGE, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

François NEBOUT à Marie-Noëlle DEBILY, Didier LOUIS à Christian RAPNOUIL, Stéphane CHAPEAU à Fabienne GODICHAUD, Bernard CONTAMINE à Cyrille NICOLAS, Catherine DESCHAMPS à Michel BRONCY

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Rapporteur : Monsieur le Président
--------------------------	------------------------------------

DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS CHARENTAIS: MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°79 DU 22 AVRIL 2008
--

Par délibération n°79 du 22 avril 2008, le conseil communautaire a approuvé la désignation des membres titulaires et suppléants, pour représenter la ComAGA au comité syndical du syndicat mixte des aéroports charentais (SMAC).

Toutefois, il s'avère que Monsieur Didier LOUIS, désigné en qualité de suppléant, a également été désigné membre suppléant pour représenter le conseil général de la Charente au SMAC.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 18 juin 2008,

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Simon DEFORGE en remplacement de Monsieur LOUIS pour représenter la ComAGA, en qualité de suppléant, au comité syndical du syndicat mixte des aéroports charentais.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u>	<u>Affiché le :</u>
18 juillet 2008	18 juillet 2008